

Image not found or type unknown



Pergola en bois et piliers en béton

Par **Margot47**, le **28/02/2011** à **20:10**

Bjr,

Je voudrais savoir si une pergola non couverte en bois de 9m de long et 1m60 de large (15 m2) avec 4 piliers en béton est soumise à une simple déclaration préalable de travaux et ne constitue pas du shob ou shon. Ils seront en béton crépi de la même couleur que la façade car cela s'harmonise avec celle-ci.

Merci pour votre réponse